



PRÉFÈTE DE LA CORSE-DU-SUD

Ajaccio, le 22 avril 2019

**Note d'information à l'attention des maires des communes littorales
du département de la Corse-du-Sud**

Météo-France a édité un bulletin de vigilance jaune « situation météorologique à surveiller » concernant le département de la Corse-du-Sud à compter du lundi 22 avril 2019 à 19h00 jusqu'au mardi 23 avril 2019 à 06h00 au moins, pour un épisode de « vagues-submersion ».

**Situation météorologique à surveiller pour le phénomène vagues-submersion
à compter du lundi 22 avril 2019 à 19h00 au mardi 23 avril 2019 à 06h00 au moins**

Des vents forts soufflent sur le nord et l'est du bassin méditerranéen, d'Est à Nord-Est entre Corse et continent et d'Est à Sud-Est du sud de l'Italie à la Corse.

Ces vents forts génèrent des fortes vagues de Sud-Est sur la **façade orientale de la Corse** en soirée. Les déferlements associés à ces vagues risquent d'engendrer des submersions sur les parties basses ou vulnérables du littoral.

Données chiffrées pour la façade orientale de la Corse :

- Vagues atteignant 3m, avec houle Sud-Ouest dominante, période de 9/10 s ;
- Pas de surcote significative, on reste en dessous de la PHMA.

*Pour se tenir informé de l'évolution des conditions météorologiques auprès de
Météo France: composez le **05 67 22 95 00** ou consultez
www.meteofrance.com*